

Compte rendu de la réunion du 22 mars 2019

Membres présents

José VIÉ, Raymond THILLOU, Marie-Claude MOREAU, Jacky HERVOUET, Eric MASSÉ, Jean-Paul ANDRÉ, Christophe BONY, Daniel FERTIN, Cédric LEVEAUX, Olivier MARIVAN, Michel SZELAG
Céline PARIGOT (représentante du Comité Directeur)

Membres absents excusés

Vincent HOUAT, David LAHAYE, Jean-Baptiste PEYRAUD

Les membres de la commission ont une pensée pour Charles FONTAINE, qui fut président de l'association des Rosoirs pendant de nombreuses années.

Point sur le championnat

Modifications à apporter au compte-rendu du 22/02/19

➤ 11ème journée de championnat du 17/02/19 : ajout des demandes d'arbitre officiel à 19 € : Mailly-la-Ville, Saint-Martin Loisirs 1, Brichères 1, Saint-Martin Loisirs 2

Journée de Coupe du 24/02/19 + matches de rattrapage	
Carton jaune (amende de 3 €)	Charles CUENYA et Daryl SPENETTE (Brichères 1) Damien VELIMIROVIC (Laroche 1) Ronan GARDRAT (Fontaine-la-Gaillarde)
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Véron (feuillet blanc)
Forfait déclaré (amende de 10 €)	<u>Champignelles</u> score match Champignelles / Noé 2 : 0-3 (+ 2 pts de moins au championnat pour Champignelles, conformément au règlement sportif) <u>Avicenne</u> score match Saint-Martin Loisirs 2 / Avicenne : 0-3 (+ 2 pts de moins au championnat pour Avicenne, conformément au règlement sportif)
<u>Cas particulier :</u> ☞ 3 cartons jaunes pour l'équipe des Brichères 1, soit 1 pt de moins au classement	

12ème journée de championnat du 03/03/19	
Carton jaune (amende de 3 €)	Benoît DROUILLY (Noé 2)
Non communication du résultat dans les délais (amende de 4 €)	Augy et Fontaine-la-Gaillarde
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Domats, Guerchy, Saint-Valérien, Véron (feuillet blanc)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Piedalloues 2 (manque nom du club) Champignelles (manque nom de l'arbitre central)
Forfait déclaré (amende de 10 €)	<u>Brichères 2</u> score match ASOF Aube / Brichères 2 : 3-0 et 0 pt pour Brichères 2 qui devra verser une indemnité kilométrique de 51,84 € à ASOF Aube par le biais de la caution
Forfait non déclaré (amende de 16 €)	<u>Jeunesse Sénonaise</u> score match Rosoy 1 / Jeunesse Sénonaise : 3-0 et -1 pt pour Jeunesse Sénonaise qui devra verser une indemnité kilométrique de 4,86 € à Rosoy 1 par le biais de la caution
Demande d'arbitre officiel (coût : 19 €)	Mailly-la-Ville, Charmoy et Cléry

Journée de Coupe du 10/03/19 + matches de rattrapage	
Non communication du résultat dans les délais (amende de 4 €)	Seignelay
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Pont-sur-Yonne (feuillet bleu) Bussy-en-Othe et Saint-Valérien (feuillet blanc)
Forfait déclaré (amende de 10 €)	<u>Champignelles</u> score match Champignelles / Noé 2 : 0-3 et 0 pt pour Champignelles qui devra verser une indemnité kilométrique de 55,08 € à Noé 2 par le biais de la caution

13ème journée de championnat du 17/03/19	
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Augy, Domats et Pont-sur-Yonne (feuillet bleu) RC Sens (feuillet blanc)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	RC Sens (manque nom du club)
Forfait non déclaré (amende de 16 €)	<u>Champignelles</u> score match Rosoy 2 / Champignelles : 3-0 et -1 pt pour Champignelles qui devra verser une indemnité kilométrique de 48,60 € à Rosoy 2 par le biais de la caution

👉 Suite à la réserve posée par le club des Piedalloues 1 lors du match Piedalloues 1 / ACSRA du 03/03/19, un dossier a été transmis pour instruction à la commission départementale de discipline, comme le prévoit le règlement sportif.

Reports de matches

31 mars 2019

Véron / Laroche 1
 Saint-Martin Loisirs 1 / Mailly-la-Ville
 Piedalloues 1 / Joigny
 Les Bréandes / Neuvy-Sautour
 Chevannes / AS Senan
 Laroche 2 / ASOF Aube
 Gisy-Champigny / Noé 1
 OL Martinot / Seignelay
 Fontaine-la-Gaillarde / Cléry
 ACSRA / Saint-Martin Loisirs 2

21 avril 2019

Saint-Martin Loisirs 1 / Laroche 1
Véron / Avicenne
Saint-Martin Loisirs 2 / Villeroy
Egriselles-le-Bocage / Monéteau
Neuvy-Sautour / Senan
ASOF Aubeois / Gisy-Champigny
Villefargeau / Seignelay
Pont-sur-Yonne / FC Senan
Cléry / Saint-Valérien

28 avril 2019

1/4 de finales de la Coupe

1^{er} mai 2019

Noé 1 / Gisy-Champigny

8 mai 2019

1/2 finales de la Coupe
Senan FC / Fontaine-la-Gaillarde

30 mai 2019

9ème journée de championnat du 27 janvier 2019. Cette journée sera donc la dernière de la saison et aucun match ne pourra être reporté (il est cependant possible de les avancer)

Tirage des Coupes

Résultat du tirage des matches des quarts de finales qui se joueront le dimanche 28 avril 2019

Coupe Challenge	Coupe consolante
SAINT-MARTIN LOISIRS 2 / SEIGNELAY	NOE 1 / CLERY
VERON / SAINT MARTIN LOISIRS 1	CHEVANNES / ROSOY 2
LES BREANDES / JOIGNY	MAILLY-LA-VILLE / BUSSY-EN-OTHE
ASOF AUBOIS / STADE AUXERROIS	LAROCHE 2 / DIGES-POURRAIN

Rappel : en cas d'égalité de score à l'issue du temps réglementaire, des prolongations en deux mi-temps de 10 mn sont prévues. En cas de nouvelle égalité, il sera procédé à l'épreuve des 5 tirs au but.

Questions diverses

➤ Le club de Seignelay accueillera les clubs à la réunion annuelle du 28 juin 2019.

➤ Bilan de l'AG départementale UFOLEP qui a eu lieu le 21 mars à Avrolles :

Cinq membres de la commission, à savoir José VIÉ, Marie-Claude MOREAU, Vincent HOUAT, Jean-Paul ANDRÉ et Michel SZELAG ont représenté l'activité football.

Ont été récompensés par une médaille :

Mickael THORAILLER, Michel SZELAG et Didier BARJOT (médaille de bronze)

Marie-Claude MOREAU (médaille d'argent)

Jean-Pierre TAQUE (médaille d'or)

José VIÉ informe les membres de la commission du renouvellement complet du comité directeur en 2020 et les invite à poser leur candidature lors de la prochaine assemblée générale. Il en est de même pour tous les licenciés football.

A noter que l'augmentation d'1 € sur la part départementale sur le tarif des licences et de l'affiliation a été votée à l'unanimité.

➤ Le bilan financier des tournois en salle fait apparaître un solde négatif de 173,56 €.

➤ La session de formation d'arbitre départemental, programmée le samedi 2 mars dernier, a dû être annulée en raison d'un nombre insuffisant de candidats. Toutefois, les clubs Olympique Martinot et Villeneuve-sur-Yonne, qui avaient présenté un candidat, ne seront pas sanctionnés en fin de saison.

Date de la prochaine réunion vendredi 26 avril 2019
--

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30

La Secrétaire
Marie-Claude MOREAU